

Règlement de la Rando pédestre dans le cadre de la rando de la Terre des 2 Caps le 12 avril 2026

Randonnée ouverte à tous

Strict respect du code de la route

A marcher sur le côté gauche de la route

La randonnée est ouverte aux mineurs accompagnés d'un adulte majeur.

Les chiens doivent être tenus en laisse.